



VILLE DE
PONT-A-MARCQ

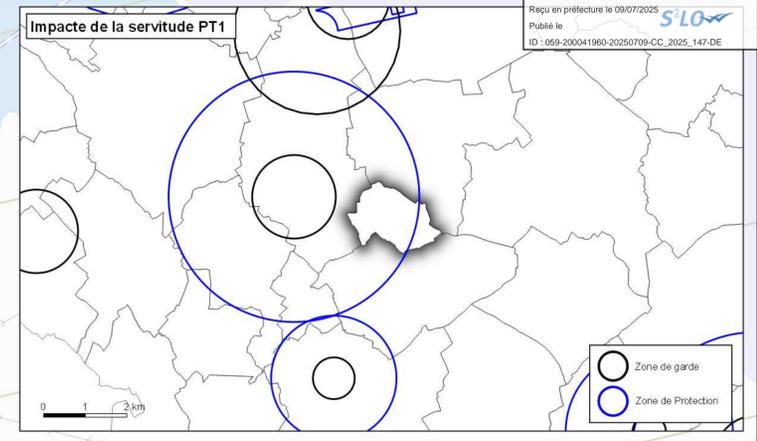
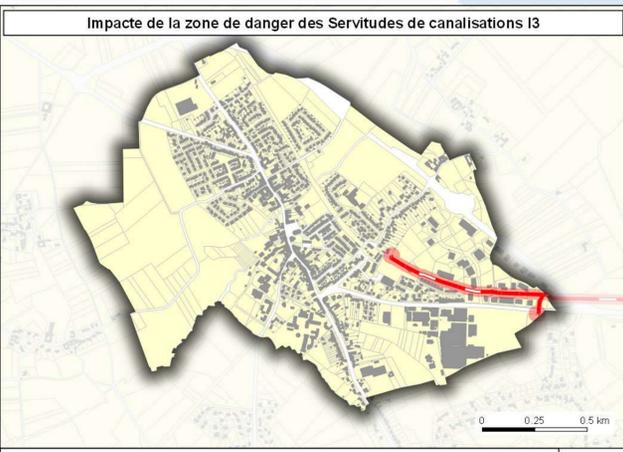
6. Servitudes d'Utilité Publique et Obligations

Arrêt Projet

Vu pour être annexé à la délibération en
date du : 07/07/2025

Luc FOUTRY,
Président





I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de danger)

LEGENDE

- Contour communal
- Bâti
- Contour parcellaire
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels) original
- T5 - Relations Aériennes Servitude de Dégagement

PT1 - Protection des Centres Hertzien contre les Perturbations Electromagnétiques

- PT1 - (Zone de protection)

Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
<https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Aménagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises>
Ou contacter directement le gestionnaire.

Carte de Servitudes d'Utilité Publique

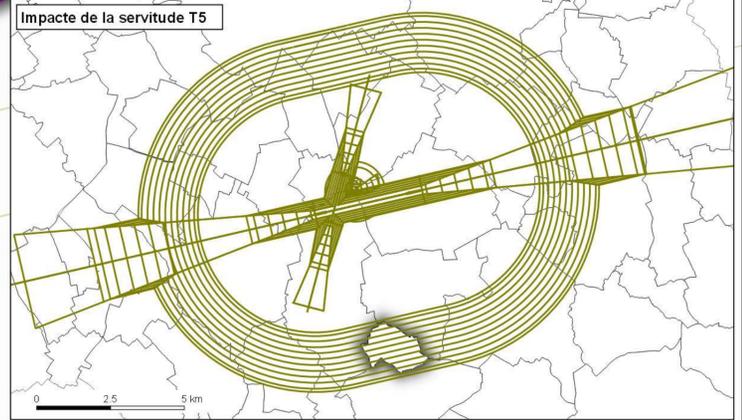
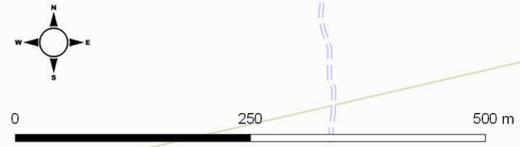
Commune de
PONT-A-MARCCQ
59466

Plan Local d'Urbanisme

- Type Procédure : Révision
- Délibération du : 12/05/2016
- Mise à jour : Mars 2019
- Sources : Gestionnaires Servitudes © Cadastre / Pci - Dgflp
- Email : dtrm-suct@nord.gouv.fr

Service Études, Planification & Analyses Territoriales
Pôle Gestion et Valorisation des Données
D.D.T.M 59
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

Carte: 1/1



Maître d' ouvrage



PREFET DU NORD

Plan de Prévention des Risques Naturels Inondation (PPRI) Vallée de la MARQUE et ses Affluents



Carte du zonage réglementaire PONT-A-MARCQ (Pièce n°29)

Maître d' oeuvre



DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU NORD

Service Sécurité Risques et Crise
Cellule Plans de Prévention des Risques

www.nord.gouv.fr

Délégation Territoriale de Lille
Unité Planification, Agriculture, Connaissance Territoriale, Environnement et Risques

8 rue de Bellevue
CS 90007
59042 LILLE CEDEX



échelle : 1/5000

Septembre 2015

Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le
ID : 059-200041960-20250709-CC_2025_147-DE

LEGENDE

- Zonage Vert Clair :**
 - Champs d'expansion des crues d'aléa faible
- Zonage Vert Clair hachuré :**
 - Champs d'expansion des crues d'aléa moyen
- Zonage Vert Foncé :**
 - Champs d'expansion des crues d'aléa fort
- Zonage Bleu :**
 - Parties actuellement urbanisées d'aléa faible
- Zonage Bleu hachuré :**
 - Parties actuellement urbanisées d'aléa moyen
- Zonage Rouge :**
 - Parties actuellement urbanisées d'aléa fort
- Zone sans profil**
- Sens d'écoulement**
- Profil Marque ou affluent**
 - 31.32 Cote de crue centennale
- Profil d'ouvrage**
 - 31.35 Cote de crue centennale amont
 - 31.32 Cote de crue centennale aval
- Bâtiments - Constructions**
- Zones de stockage d'eau permanentes**
- La Marque**
- Affluent principal**
- Réseau hydrographique secondaire**

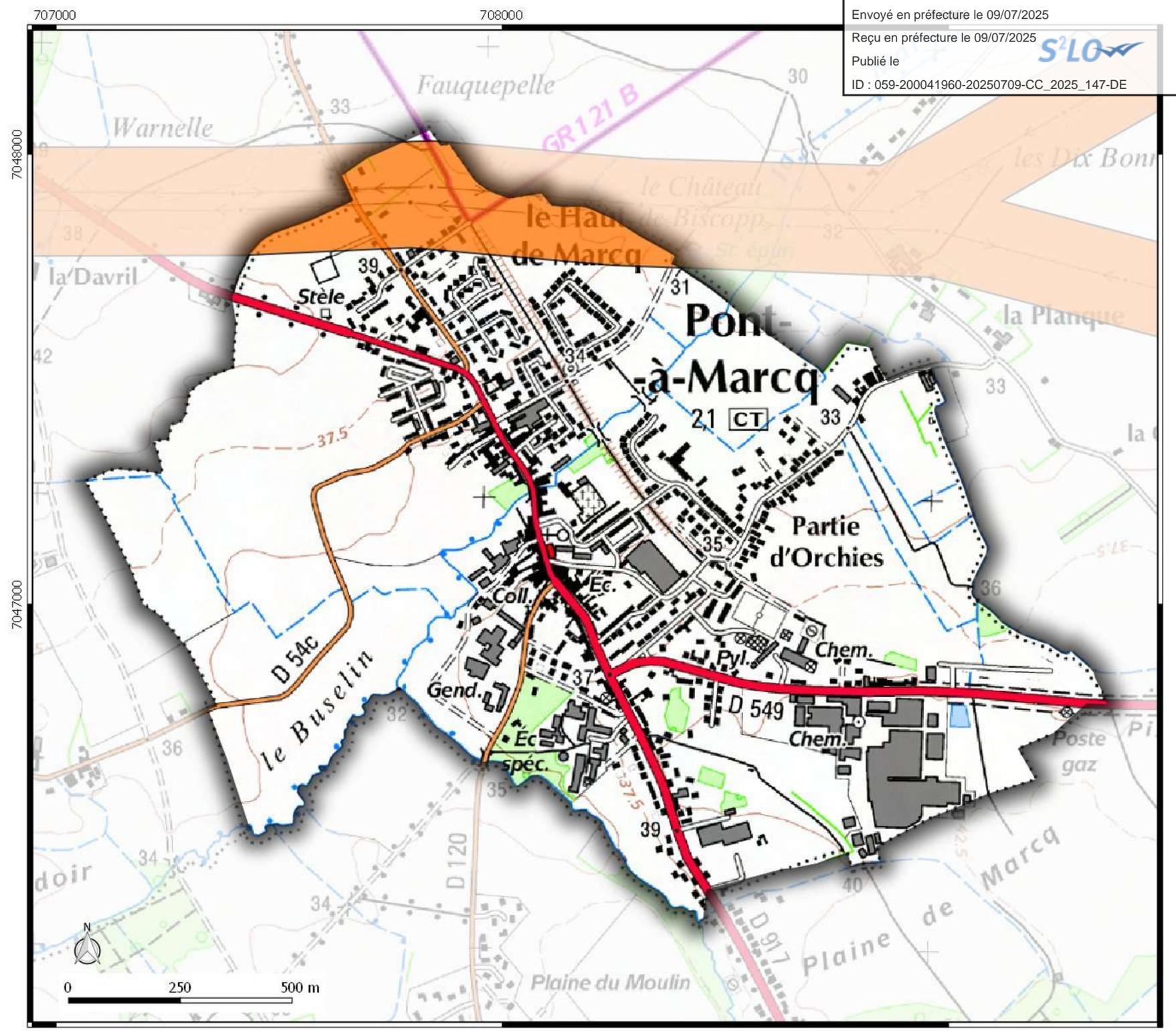


Zone de prudence autour des lignes électriques

commune de
PONT-A-MARCQ
59466

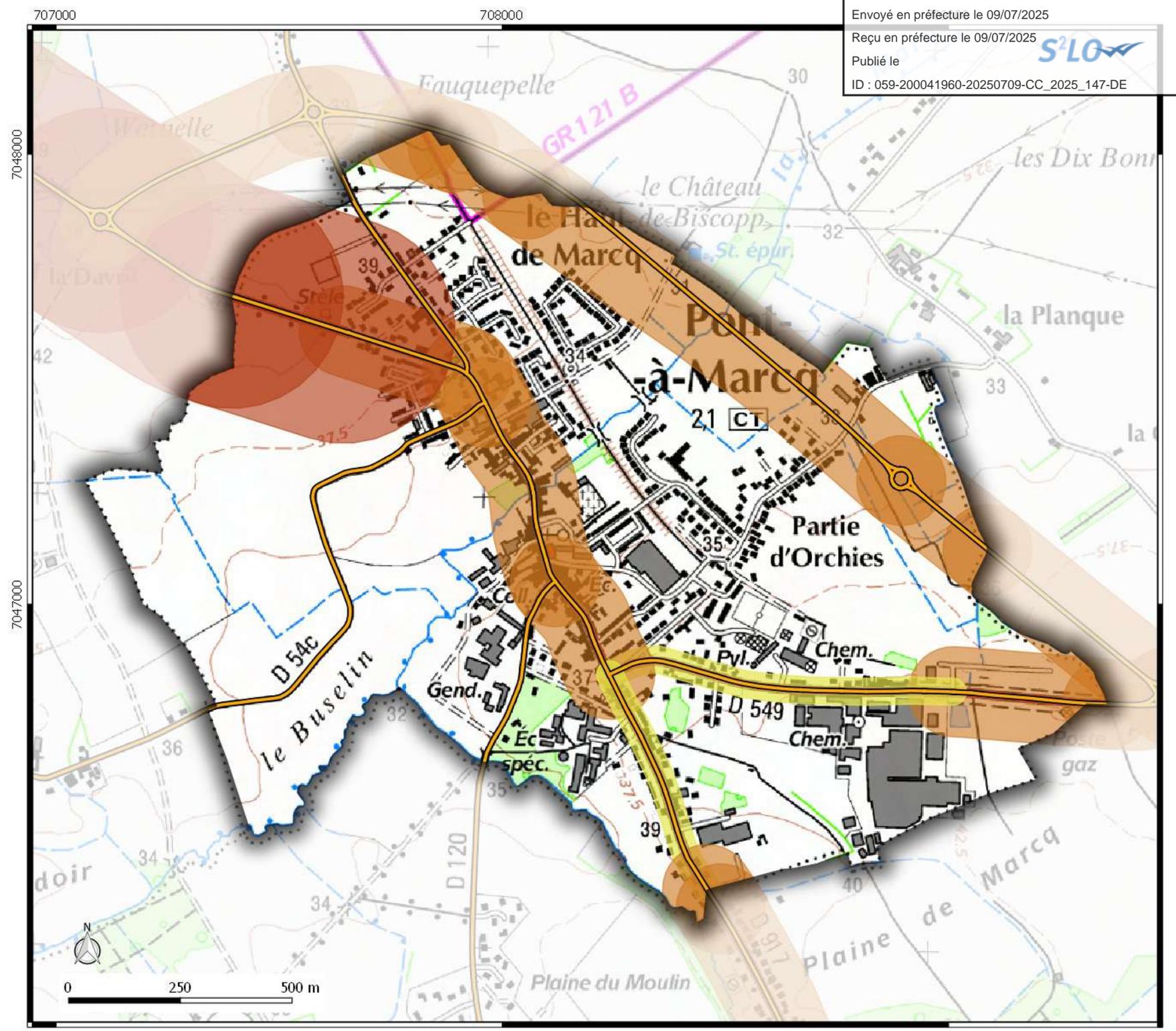
Légende

 Emprise Zone de prudence
autour des lignes
électriques



Légende

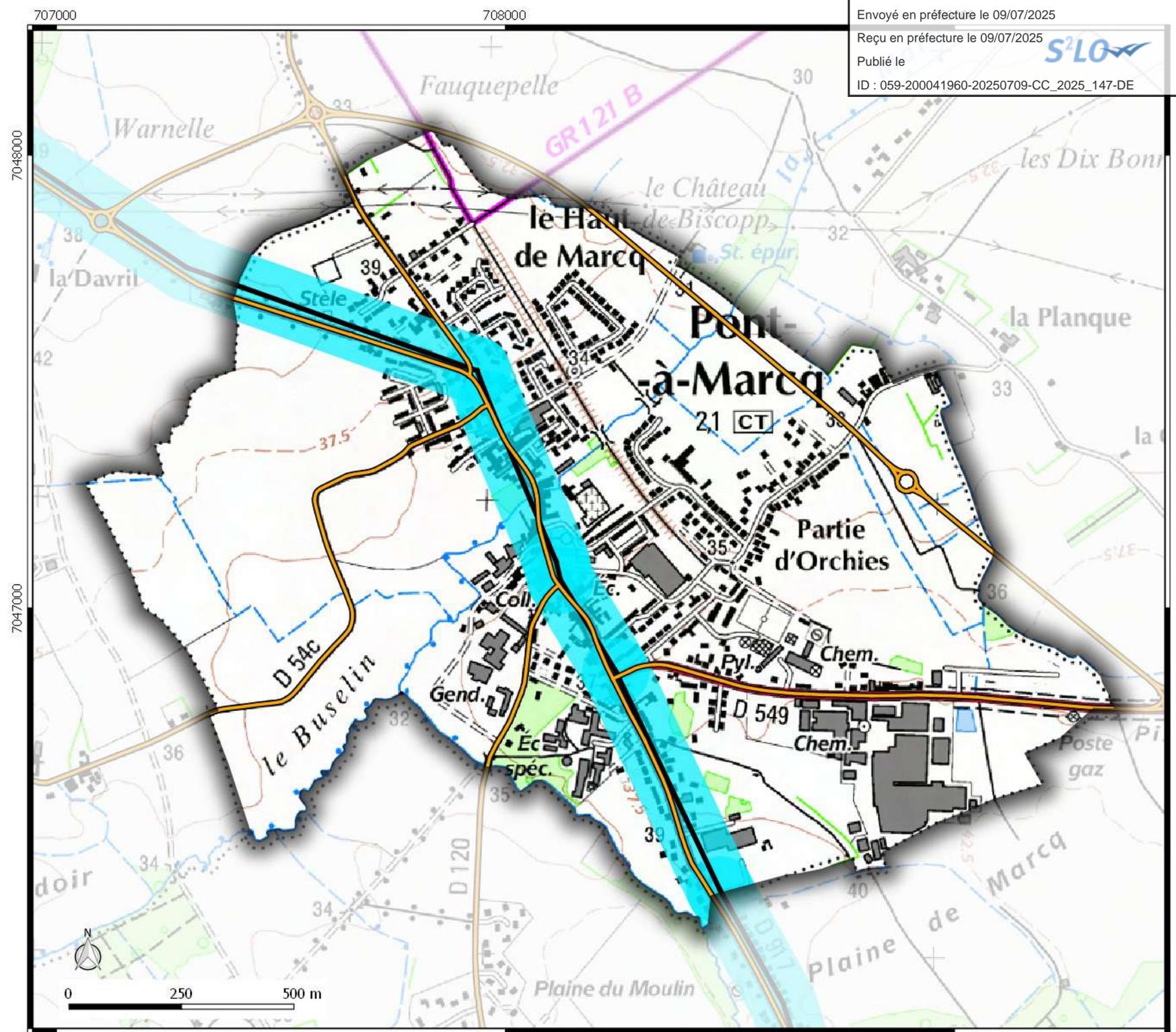
 Départementale
Secteur bruit routes
 76 < Jour db (A) < 81
 70 < Jour db (A) < 76
 65 < Jour db (A) < 70



Loi Barnier
commune de
PONT-A-MARCQ
59466

Légende

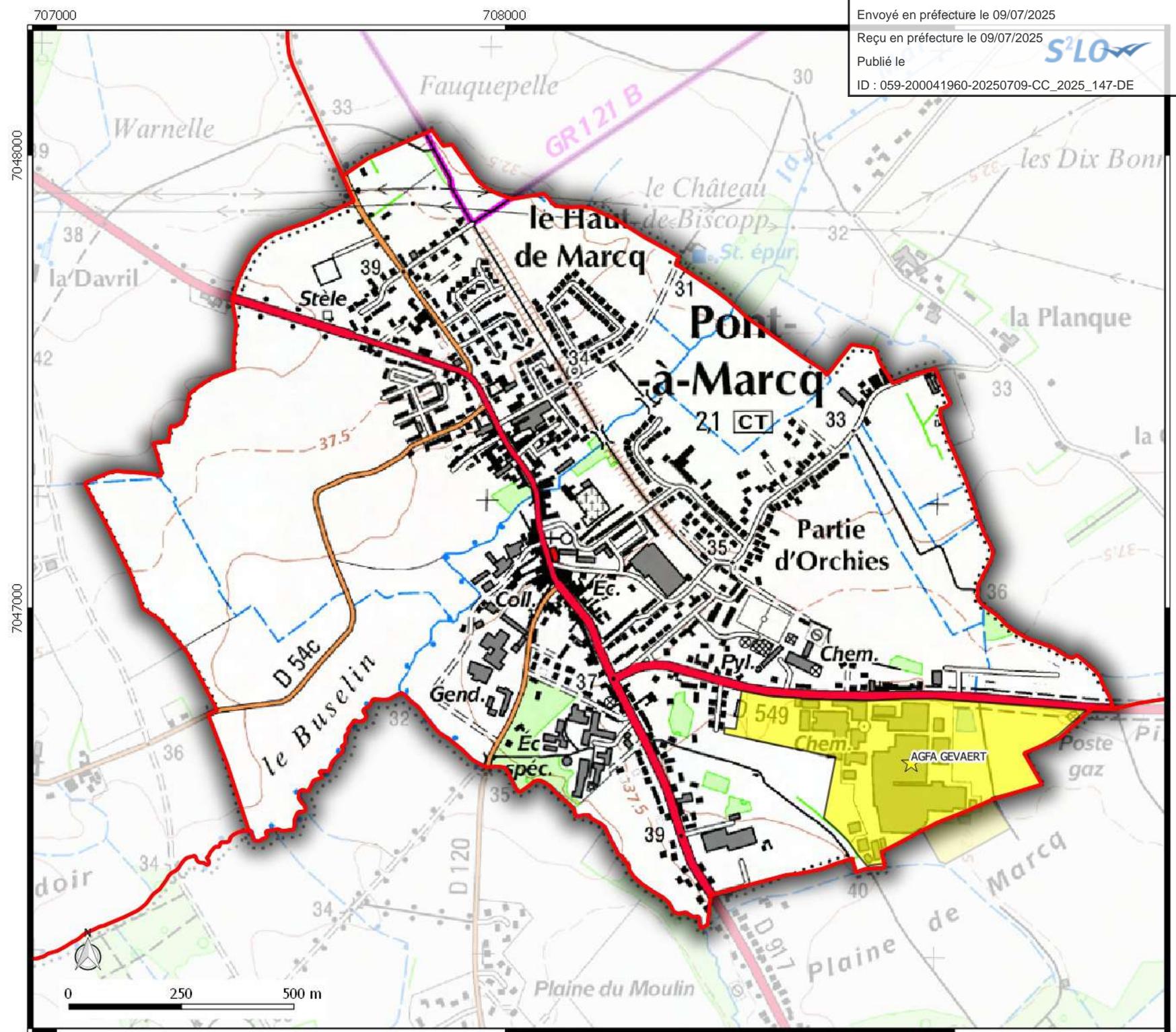
-  Départementale
- Infrastructure**
 -  Route grande circulation
- Bande d'inconstructibilité**
 -  75 m

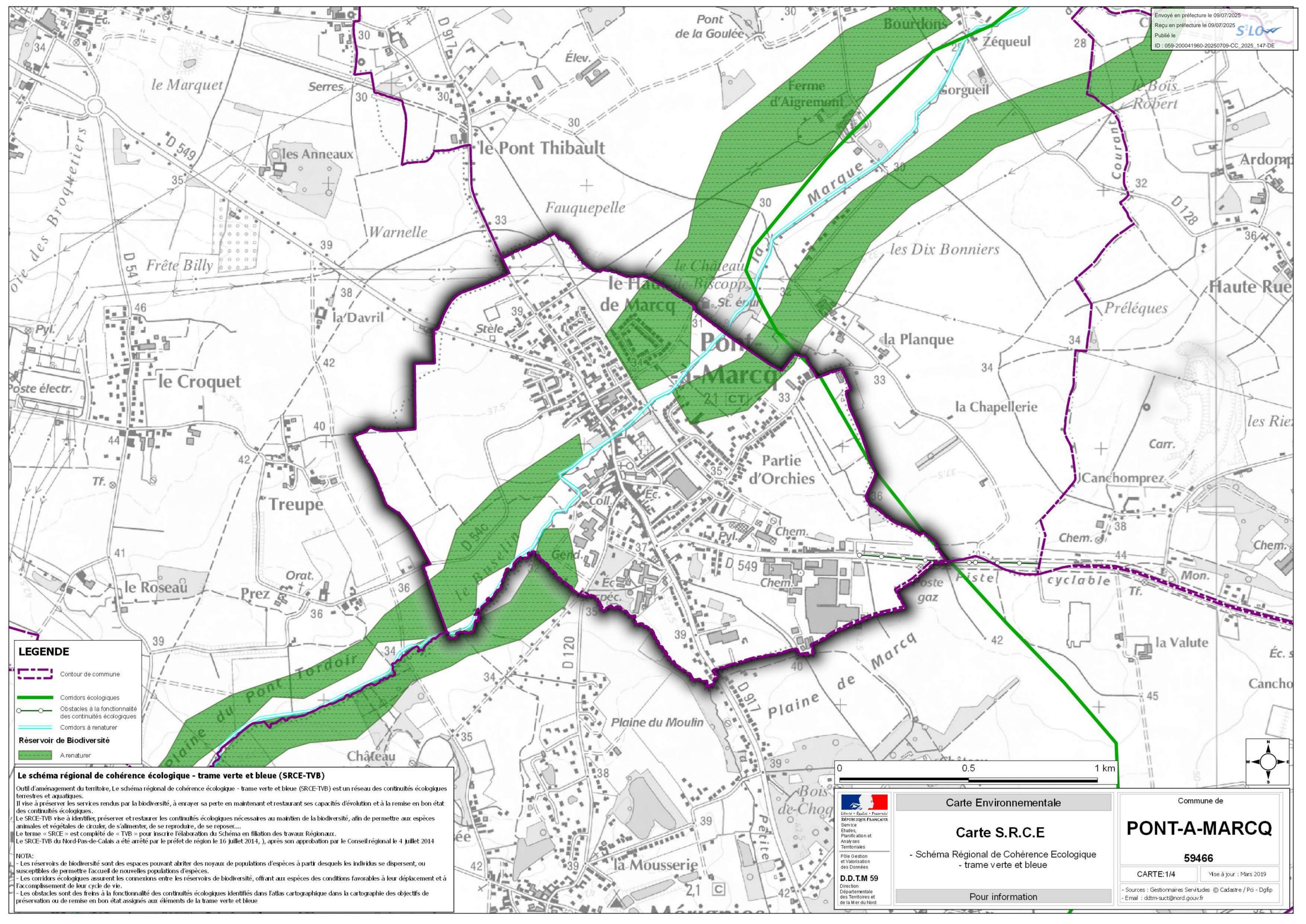


Basol
commune de
PONT-A-MARCQ
59466

Légende

-  Contour communes.
-  Site Basol (point)
-  Site Basol (surface)





LEGENDE

- Contour de commune
- Corridors écologiques
- Obstacles à la fonctionnalité des continuités écologiques
- Corridors à renaturer

Réservoir de Biodiversité

- A renaturer

Le schéma régional de cohérence écologique - trame verte et bleue (SRCE-TVb)

Outil d'aménagement du territoire, Le schéma régional de cohérence écologique - trame verte et bleue (SRCE-TVb) est un réseau des continuités écologiques terrestres et aquatiques.

Il vise à préserver les services rendus par la biodiversité, à enrayer sa perte en maintenant et restaurant ses capacités d'évolution et à la remise en bon état des continuités écologiques.

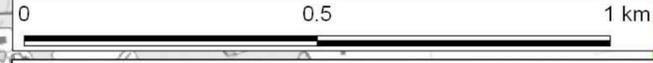
Le SRCE-TVb vise à identifier, préserver et restaurer les continuités écologiques nécessaires au maintien de la biodiversité, afin de permettre aux espèces animales et végétales de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer...

Le terme « SRCE » est complété de « TVB » pour inscrire l'élaboration du Schéma en filiation des travaux Régionaux.

Le SRCE-TVb du Nord-Pas-de-Calais a été arrêté par le préfet de région le 16 juillet 2014, après son approbation par le Conseil régional le 4 juillet 2014

NOTA:

- Les réservoirs de biodiversité sont des espaces pouvant abriter des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent, ou susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.
- Les corridors écologiques assurent les connexions entre les réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.
- Les obstacles sont des freins à la fonctionnalité des continuités écologiques identifiés dans l'atlas cartographique dans la cartographie des objectifs de préservation ou de remise en bon état assignés aux éléments de la trame verte et bleue.



Liberté • Égalité • Fraternité
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Service
 Etudes,
 Planification et
 Analyses
 Territoriales
 Pôle Gestion
 et Valorisation
 des Données
D.D.T.M 59
 Direction
 Départementale
 des Territoires et
 de la Mer du Nord

Carte Environnementale

Carte S.R.C.E

- Schéma Régional de Cohérence Ecologique
 - trame verte et bleue

Pour information

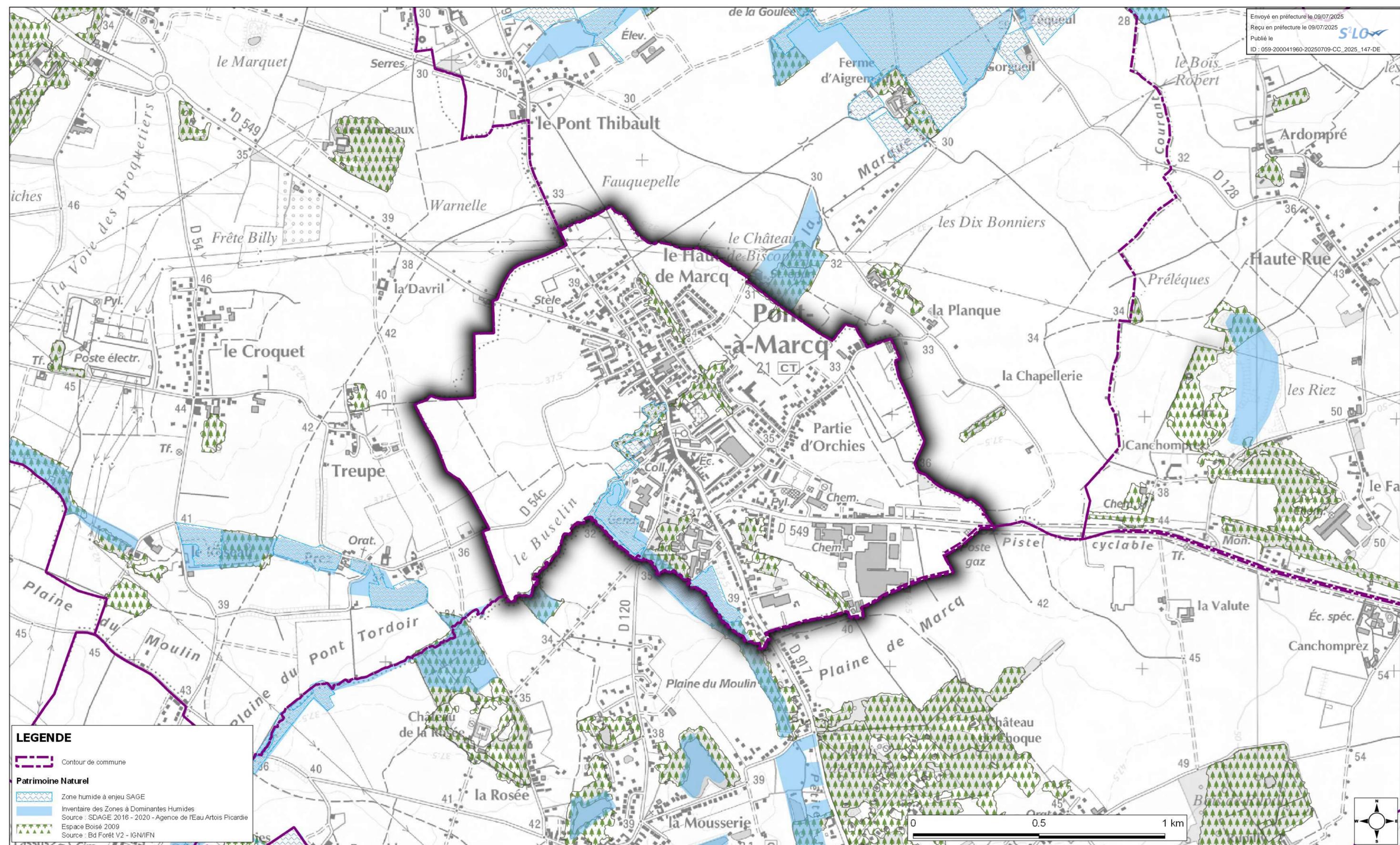
Commune de

PONT-A-MARCQ

59466

CARTE:1/4 Mise à jour : Mars 2019

- Sources : Gestionnaires Servitudes © Cadastre / Pci - Dgfp
 - Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr



LEGENDE

- Contour de commune
- Patrimoine Naturel**
 - Zone humide à enjeu SAGE
 - Inventaire des Zones à Dominantes Humides
Source : SDAGE 2016 - 2020 - Agence de l'Eau Artois Picardie
 - Espace Boisé 2009
Source : Bd Forêt V2 - IGN/IFN

Zones à dominantes humides du SDAGE
 Les documents d'urbanisme (SCOT, PLU et cartes communales) et les décisions administratives dans le domaine de l'eau préservent les zones humides en s'appuyant notamment sur la carte des zones à dominante humide annexée du SDAGE (carte N° 27) et sur l'identification des zones humides qui est faite dans les SAGE.
 La représentation des Zones à Dominantes Humides du SDAGE (1/ 50 000) est donc fournie à titre indicatif, et alerte la collectivité afin de se rapprocher du SAGE pour obtenir les délimitations des zones humides retenues (1), ainsi que les prescriptions de préservations.
 (1) Les documents de SAGE comprennent un inventaire et une délimitation des zones humides, en indiquant la méthode employée, ses limites et ses objectifs.

Znieff
 Zones naturelles d'intérêt écologique floristique et faunistique Les objectifs sont la connaissance permanente aussi exhaustive que possible des espaces naturels, terrestres et marins, dont l'intérêt repose soit sur l'équilibre et la richesse de l'écosystème soit sur la présence d'espèces de plantes ou d'animaux remarquables. Il y a 2 types de Znieff et cet inventaire de première génération est en cours de modernisation.
 - type I : secteurs de superficie en général limitée, caractérisés par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables, ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional.
 - type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes.

Natura 2000
 Réseau écologique européen cohérent formé à terme par les Zones de Protection Spéciales (ZPS) et les Zones Spéciales de Conservation (ZSC). Elles établissent la base réglementaire du grand réseau écologique européen. Une section particulière aux sites Natura 2000 dans le Code de l'environnement précise le cadre général de la désignation et de la gestion des sites Natura 2000 en France (art.L. 414.1 à L. 414.7 du Code de l'Environnement).
 Elles sont issues de l'inventaire des Sites d'Intérêts Communautaires (SIC) transmis à la commission en 2002 et 2005.

Inventaire Espace Boisé
 Le référentiel géographique forestier de l'IGN est un outil de référence pour les professionnels de la filière bois et pour les acteurs de l'environnement et de l'aménagement du territoire.
 La BD Forêt® est une base de données vecteur de référence pour l'espace forestier et les milieux semi-naturels.
 Elaborée par photo-interprétation d'images en infrarouge couleurs de la BD ORTHO®, la BD Forêt® est réalisée par emprises départementales sur le territoire métropolitain.



Carte Environnementale

Carte Patrimoine naturel

- Inventaire des Zones à Dominantes Humides
- Zone humide à enjeu SAGE
- Espace Boisé
- ZNIEFF de Type 1 & 2
- Natura 2000

Pour information

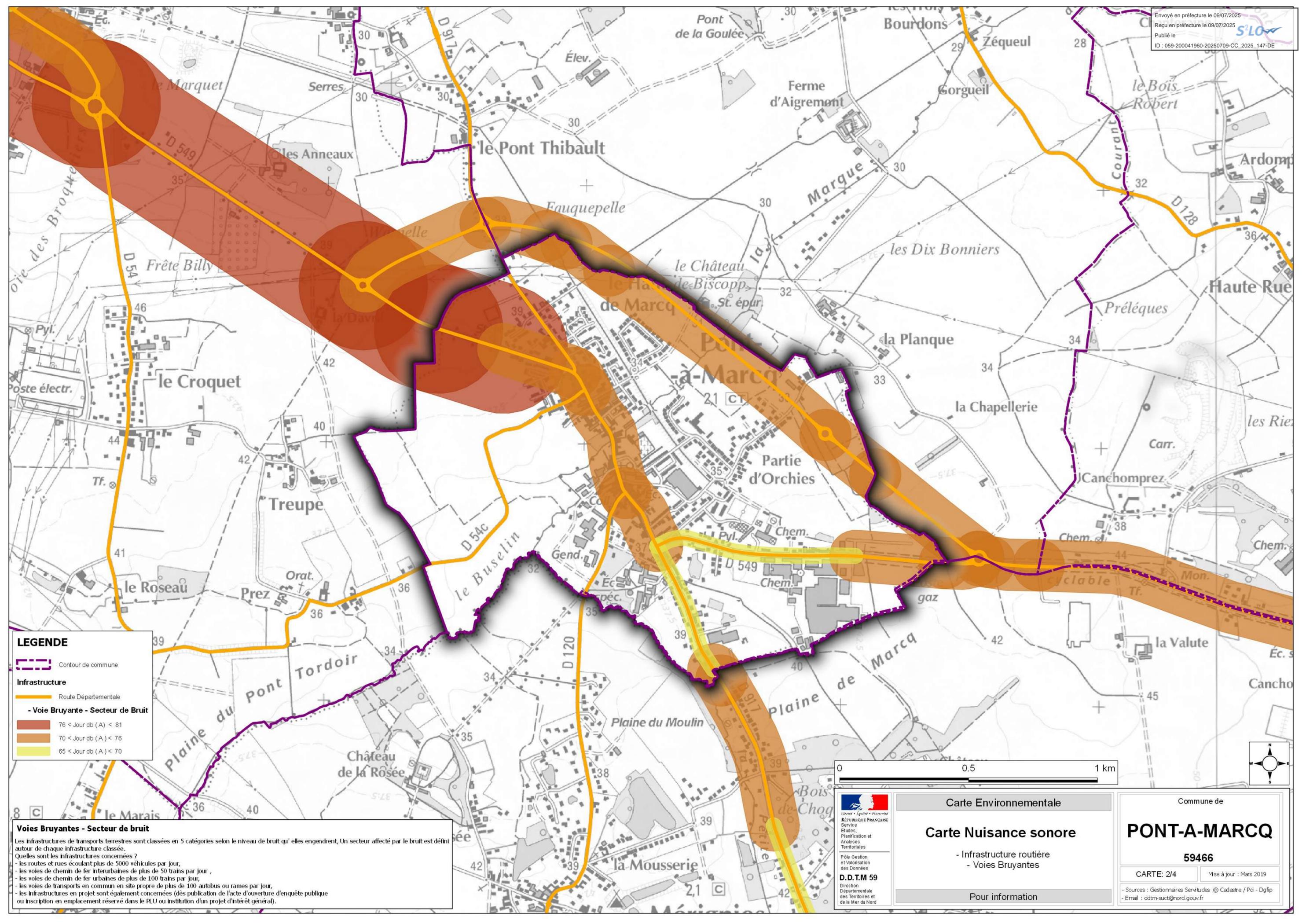
Commune de

PONT-A-MARCQ

59466

CARTE: 3/4 Mise à jour : Mars 2019

- Sources : Gestionnaires Servitudes © Cadastre / Pci - Dgfp
 - Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr



LEGENDE

Contour de commune

Infrastructure

Route Départementale

- Voie Bruyante - Secteur de Bruit

76 < Jour db (A) < 81

70 < Jour db (A) < 76

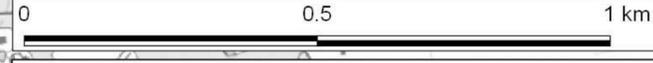
65 < Jour db (A) < 70

Voies Bruyantes - Secteur de bruit

Les infrastructures de transports terrestres sont classées en 5 catégories selon le niveau de bruit qu'elles engendrent. Un secteur affecté par le bruit est défini autour de chaque infrastructure classée.

Quelles sont les infrastructures concernées ?

- les routes et rues écoulant plus de 5000 véhicules par jour,
- les voies de chemin de fer interurbaines de plus de 50 trains par jour,
- les voies de chemin de fer urbaines de plus de 100 trains par jour,
- les voies de transports en commun en site propre de plus de 100 autobus ou rames par jour,
- les infrastructures en projet sont également concernées (dès publication de l'acte d'ouverture d'enquête publique ou inscription en emplacement réservé dans le PLU ou institution d'un projet d'intérêt général).



République Française
 Liberté • Égalité • Fraternité
 Pôle Gestion et Valorisation des Données
D.D.T.M 59
 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

Carte Environnementale

Carte Nuisance sonore

- Infrastructure routière
 - Voies Bruyantes

Pour information

Commune de

PONT-A-MARCQ

59466

CARTE: 2/4 Mise à jour : Mars 2019

- Sources : Gestionnaires Servitudes © Cadastre / Pci - Dgfp
 - Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

Tableau des SUP de la commune de PONT-A-MARCQ

Envoyé en préfecture le 09/07/2025

Reçu en préfecture le 09/07/2025

Publié le

ID : 059-200041960-20250709-CC_2025_147-DE



01-Préventions des Risques Naturels & Technologiques

PM1

PPRN Inondation - La Marque-Arrêté préfectoral du 18/12/2009

Plan Prévention Risque Naturel

02-Protection sanitaire

INT1

Cimetière

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisation d'eau

A4

Fossé de la Planque-Arrêté préfectoral 09/12/1970

Cours d'eau

A4

Ruisseau de la Marque-Arrêté préfectoral 09/12/1970

Cours d'eau

05-Transport d'énergie

I3

Canalisation transport de Gaz

Canalisation Gaz

I3

Canalisation transport de Gaz - Zone effet de danger SUP1 GRT

Canalisation Gaz

I4

(4S) - Ligne souterraine de 90 kv

Ligne électrique

I4

(7A) - Ligne aérienne de 400 kv

Ligne électrique

06-Télécommunications

PT1

Centre-Arrêté ministériel 03/08/1990

Centre Hertzien

07-Voies de Communications

T5

LESQUIN-Arrêté ministériel 18/07/1991

Dégagement aéronautique

08-Voies de Communications

EL07

RD:120 - 12/04/1904

Alignement

EL07

RD:549 - 06/04/1942

Alignement

Tableau des SUP de la commune de
PONT-A-MARCQ

Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le
ID : 059-200041960-20250709-CC_2025_147-DE



EL07
Alignement

RD:549 - 27/04/1874

EL07
Alignement

RD:917 - 27/04/1874

Tableau des Obligations Divers de la commune de PONT-A-MARCQ

Envoyé en préfecture le 09/07/2025

Reçu en préfecture le 09/07/2025

Publié le

ID : 059-200041960-20250709-CC_2025_147-DE



01-Patrimoine Paysager

ARCHEO

Se reporter au plan de l'arrêté pour le détail des zones

Zones de préemption archéologiques

LOIBARNIER

D549-Route à grande circulation

Loi Barnier

LOIBARNIER

D917-Route à grande circulation

Loi Barnier

02-Nuisances

BASOL

(59.0252) -AGFA GEVAERT

Sites et Sols Pollués

02-Nuisances sonores

VB

D549=> Debut:LIMITE COM. ENNEVELIN- Fin: LIMITE COM. ENNEVELIN-Voirie routière

Secteurs voies bruyantes (routes 2016, voies ferrées 2002)

VB

D549=> Debut:LIMITE COM. PONT-A-MARCQ- Fin: LIMITE COM. AVELIN-Voirie routière

Secteurs voies bruyantes (routes 2016, voies ferrées 2002)

VB

D2549=> Debut:D917- Fin: D54C-Voirie routière

Secteurs voies bruyantes (routes 2016, voies ferrées 2002)

VB

D549=> Debut:LIMITE COM. ENNEVELIN- Fin: RUE DE LA PLANQUE-Voirie routière

Secteurs voies bruyantes (routes 2016, voies ferrées 2002)

VB

D917=> Debut:PANNEAU ENTREE D'AGGLO.- Fin: D549-Voirie routière

Secteurs voies bruyantes (routes 2016, voies ferrées 2002)

VB

D2549=> Debut:PANNEAU ENTREE D'AGGLO.- Fin: D917-Voirie routière

Secteurs voies bruyantes (routes 2016, voies ferrées 2002)

VB

D2549=> Debut:D120- Fin: D917-Voirie routière

Secteurs voies bruyantes (routes 2016, voies ferrées 2002)

Tableau des Obligations Divers de la commune de PONT-A-MARCQ

Envoyé en préfecture le 09/07/2025

Reçu en préfecture le 09/07/2025

Publié le

ID : 059-200041960-20250709-CC_2025_147-DE



VB D917=> Debut:LIM.COM. DE PONT A MARCQ- Fin: PANNEAU ENTREE D'AGGLO.-
Voirie routière
*Secteurs voies bruyantes (routes 2016,
voies ferrées 2002)*

VB D2549=> Debut:PANNEAU FIN D'AGGLO.- Fin: LIM.COM. DE MERIGNIES-Voirie
routière
*Secteurs voies bruyantes (routes 2016,
voies ferrées 2002)*

VB D549=> Debut:RUE DE LA PLANQUE- Fin: LIMITE COM. ENNEVELIN-Voirie routière
*Secteurs voies bruyantes (routes 2016,
voies ferrées 2002)*

VB D549=> Debut:D2549- Fin: LIMITE COM. PONT-A-MARCQ-Voirie routière
*Secteurs voies bruyantes (routes 2016,
voies ferrées 2002)*

VB D2549=> Debut:D917- Fin: PANNEAU FIN D'AGGLO.-Voirie routière
*Secteurs voies bruyantes (routes 2016,
voies ferrées 2002)*

VB D2549=> Debut:D54C- Fin: D120-Voirie routière
*Secteurs voies bruyantes (routes 2016,
voies ferrées 2002)*

VB D917=> Debut:PANNEAU FIN D'AGGLO.- Fin: PANNEAU ENTREE D'AGGLO.-Voirie
routière
*Secteurs voies bruyantes (routes 2016,
voies ferrées 2002)*

VB D549=> Debut:LIMITE COM. PONT-A-MARCQ- Fin: LIMITE COM. PONT-A-MARCQ-
Voirie routière
*Secteurs voies bruyantes (routes 2016,
voies ferrées 2002)*

VB D2549=> Debut:LIMITE COM. PONT-A-MARCQ- Fin: D549-Voirie routière
*Secteurs voies bruyantes (routes 2016,
voies ferrées 2002)*

VB D2549=> Debut:LIM.COM. D'AVELIN- Fin: PANNEAU ENTREE D'AGGLO.-Voirie
routière
*Secteurs voies bruyantes (routes 2016,
voies ferrées 2002)*

VB D2549=> Debut:LIM.COM. DE PONT A MARCQ- Fin: D549-Voirie routière
*Secteurs voies bruyantes (routes 2016,
voies ferrées 2002)*

03-Nuisances autres

Tableau des Obligations Divers de la commune de PONT-A-MARCQ

Envoyé en préfecture le 09/07/2025

Reçu en préfecture le 09/07/2025

Publié le

ID : 059-200041960-20250709-CC_2025_147-DE



ZPLE

(7A) - Ligne aérienne de 400 kv

*Zone de Prudence autour des lignes
électriques aériennes*

ZPLE

(4S) - Ligne souterraine de 90 kv

*Zone de Prudence autour des lignes
électriques aériennes*